

Une offre de formation pour accompagner mon projet !



Grandes cultures - Polyculture élevage
Conduite d'exploitation
Plantes aromatiques et médicinales
Apiculture
Agronomie
Tourisme vert
Commerce agricole

Conduite d'engins TP
Maçonnerie voirie réseaux
Sécurité

4 structures
au sein de
L'EPLEFPA

L'EPLEFPA, qu'est que c'est ?

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA)

Directeur : Christophe MAILLET
Directrice adjointe : Patricia BAUDIFFIER



Lycée Général et
Technologique Agricole
Xavier BERNARD

CFA
Départemental
Agricole de la
Vienne

CFPPA de Venours
(Centre de Formation et de
Promotion Professionnelle
Agricole)

Exploitation
Agricole

Directeur CDFAA/CFPPA : Raphaël ROTURIER

Exploitation agricole



Directeur : Bertrand MINAUD

2 salariés à temps complet, 1 salarié apicole à temps partiel et 1 apprenti

96 ha de SAU polycultures-élevage et 8 hectares de bois

Cultures	Elevages
<p>40% de cultures de ventes : blé, orge, colza, tournesol et pois</p> <p>60% de surfaces fourragères : maïs irrigué, sorgho, betteraves fourragères et prairies</p> <p>Plantes aromatiques et médicinales</p> <p>8000 m² de mélisse en conversion vers l'agriculture biologique</p> <p>400m² diversifiés pour la production de plantes séchées (tisanes) et huiles essentielles</p>	<p>Bovins</p> <p>Un troupeau de 60 vaches laitières de races Prim'Holstein et Jersiaises</p> <p>Petite activité de vente directe de lait cru et de viandes de veaux de lait et de bœuf</p>
	<p>Apiculture</p> <p>130 colonies mises en hivernage en 2021</p> <p>Production de miel et d'essaims</p> <p>Vente directe de miel</p>
	<p>Aviculture</p> <p>Elevage de volailles de chair (poulets principalement) pour la vente directe (2000 par an)</p>

Comment j'accède au site ?



- Via l'autoroute A10 sortie 31 Lusignan direction Rouillé D611
- Les gares SNCF de Lusignan et de Rouillé accueillent des correspondances TER depuis les principales villes de la région Poitou-Charentes : Poitiers, Châtelleraut, Montmorillon, Niort, La Rochelle, Angoulême
- Une ligne de bus hebdomadaire de transport scolaire dessert :
 - Châtelleraut → Naintré → Beaumont → Dissay → Jaunay-Marigny → Chasseneuil → Poitiers → Lusignan → Agri Campus le lundi matin
 - AgriCampus → Lusignan → Poitiers → Chasseneuil → Jaunay Marigny → Dissay → Beaumont → Naintré → Châtelleraut le vendredi soir
- La ligne de bus 36 du réseau vitalis (gare routière Poitiers → ZA Chaumont → Fontaine aquitaine → Coulombiers Mairie → Cité Berlin → Pranzay → Lusignan Bourceron → Lusignan Hôpital → Plan vert → Lusignan Gare → Venours-INRAE
- Accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap

Où puis trouver de l'aide ? du soutien ?

► Le Centre de Documentation et d'Information & le Centre de Ressources

Le CDI/CdR assure à tous les usagers un service d'accès à la documentation, à l'information et à la formation. Le CDI vous propose un bel espace de lecture, des ressources documentaires, des romans, des BD, des périodiques et vous donne accès au numérique. Le Centre de Ressources favorise la diversité pédagogique et le développement d'actions individualisées et collectives.

Le CdR permet :

- de mettre en place des tests de positionnement,
- d'assurer une aide et un accompagnement méthodologique (par prescription ou auto-prescription),
- d'animer les Ateliers TRE – Techniques de Recherches d'Emploi,
- d'élaborer et d'approfondir le projet de l'apprenant,
- d'organiser et de suivre des formations ouvertes et à distance (FOAD),
- d'améliorer la prise en charge des apprenants souffrant de troubles dys,
- de favoriser l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap.



L'équipe du CDI-CdR vous accueille :
Du lundi au jeudi : 9h-12h30 ; 13h15-18h30
Vendredi : 9h-12h30 ; 13h15-17h00
Contact : 05.49.43.80.76 cdr@venours.fr

Quelles sont les installations à ma disposition ?

► Les installations spécifiques à ma disposition

L'ensemble du domaine de la ferme, les installations techniques et les matériels peuvent être utilisés pour des actions pédagogiques.

- des parcelles agricoles avec des productions diversifiées et leurs lots de haies périphériques
- des parcelles boisées et expérimentales
- un ensemble de bâtiments dédiés à chacune des activités de la ferme (bâtiments bovins - robot de traite, miellerie, bâtiments avicoles...)
- des matériels agricoles variés dont un tracteur moderne à vocation pédagogique prioritaire

☛ Un parc d'Engins Travaux Publics :

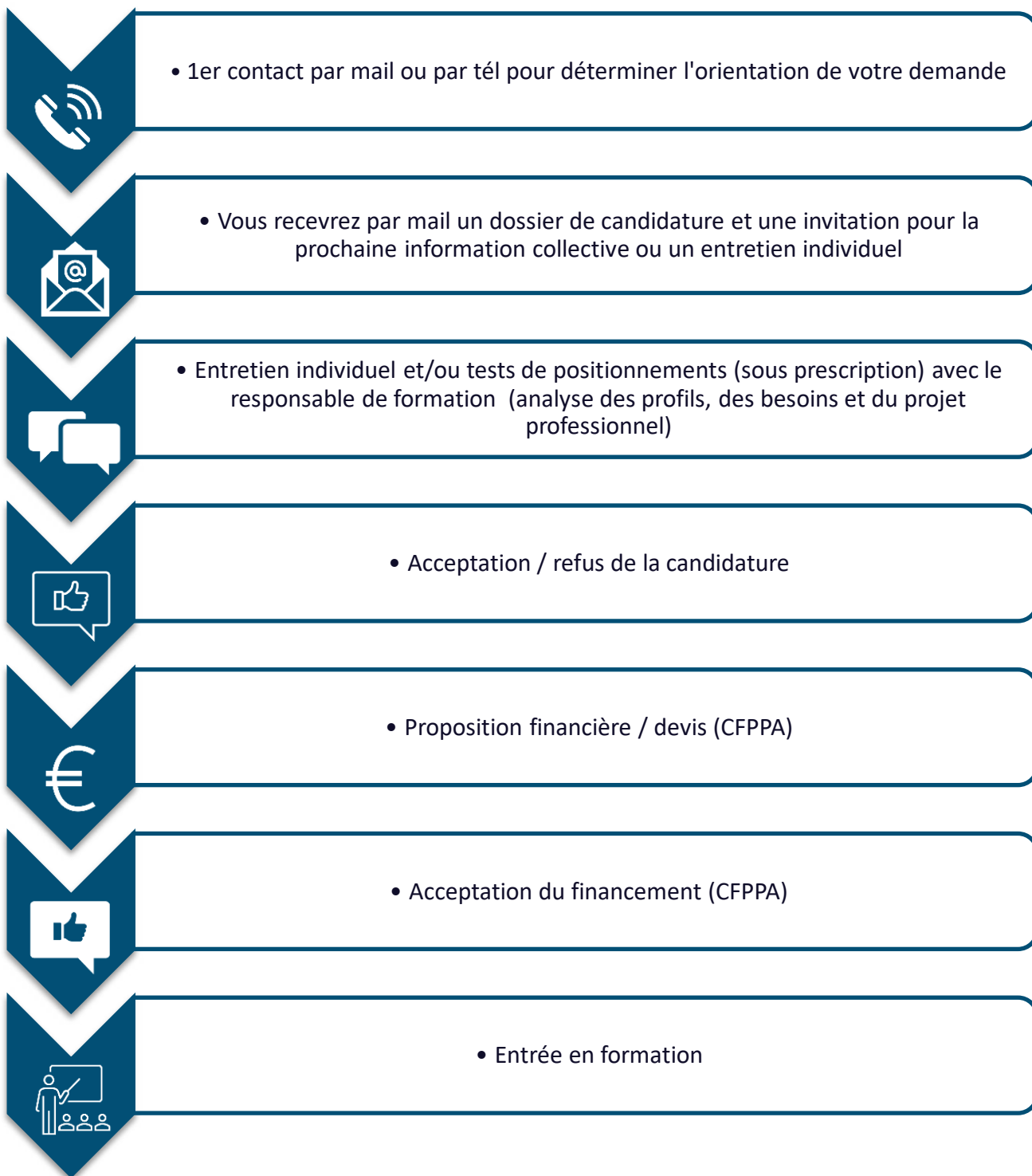
- | | |
|---|----------------------------|
| ▶ 4 pelles hydrauliques | ▶ 3 chargeuses pelleteuses |
| ▶ 1 niveleuse | ▶ 1 tombereau |
| ▶ 1 chargeuse à pneus | ▶ 1 bouteur |
| ▶ 1 compacteur | ▶ 1 mini pelle |
| ▶ 1 télescopique | ▶ 1 motobasculeur |
| ▶ 1 tracteur agricole | ▶ 1 porte engins |
| ▶ Salles de cours équipées de mobiliers,
de vidéo projecteur, tableaux | ▶ 1 mini compacteur |
| ▶ 2 simulateurs de conduite | ▶ 1 pelleteuse |
| ▶ 2 ateliers mécaniques/pédagogiques | ▶ 1 mini pelle |

▶ 1 plateau technique de 3.5Ha

Je suis un adulte et souhaite me former en formation professionnelle continue, comment faire financer mon parcours ?

Votre statut		Financement mobilisable	Démarches à effectuer	Délais
Vous êtes demandeur d'emploi	En région Nouvelle Aquitaine	CPF à mobiliser + demande aide complémentaire abondement Pôle Emploi possible (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	www.moncompteformation.gouv.fr ou appli « mon compte formation » (Connexion possible avec Franceconnect) Contact à prendre avec l'OF. Prescription possible après validation du projet lors du positionnement de l'OF	Au min 4 jours avant le début de la formation Avant l'entrée en formation
	Droit public (fonctionnaire) Et Droit privé	CPF PTP Projet de Transition Professionnel (CDI ou CDD au moins 24 mois d'ancienneté dont 12 mois dans l'entreprise actuelle) CPF à mobiliser Financement par l'entreprise	Positionnement auprès de l'OF et validation du projet. Si besoin de conseil orientation projet de formation = CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) plateforme nationale 09.72.01.02.03 qui orientera vers un CEP (conseiller en évolution professionnelle pour l'aide au montage du dossier de financement). Si projet défini : Contact avec Transitions Pro de la Région de l'employeur. Accord de l'employeur si formation durant le temps de travail (courrier recommandé) www.moncompteformation.gouv.fr Devis à demander auprès de l'OF après positionnement du salarié	Employeur : Demande autorisation d'absence employeur : Candidat : 120j avant le début de formation (formation + 6 mois) 60j avant le début de formation (formation - 6 mois) Délai réponse au salarié : 30j max après réceptions du courrier de demande absence Transitions pro : A voir selon commissions paritaires (long délai pour remise de dossiers moyenne 4 mois) Au min 4 jours avant le début de la formation Avant l'entrée en formation
Vous êtes travailleur indépendant	Professions libérales et médicales Agriculteur Conjoint Collaborateur	Fonds d'assurance formation : FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales). AGEFICE, le fonds d'assurances et de formation du commerce, de l'industrie et des services, le FIF-PL et le FAF-PM VIVEA		A voir selon commissions paritaires (long délai pour remise des dossiers moyenne 4 mois)
Vous êtes à la retraite	100%	Autofinancement	Directement avec OF	Avant l'entrée en formation

Quelle sont les étapes d'inscription ?



Je souhaite m'orienter vers une formation en apprentissage

▶ Quelles sont les modalités d'un contrat en apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail alternant une activité professionnelle en entreprise et des enseignements au Centre de Formation d'Apprentis (CFA). La durée du contrat est au moins égale au cycle de formation. Elle peut varier selon la formation envisagée et le niveau initial du candidat.



Les conditions d'entrée

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus,
- Les jeunes de 15 ans qui ont achevé la scolarité du 1er cycle secondaire,
- Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Le/ la candidat (e) doit trouver une entreprise d'accueil afin de signer un contrat d'apprentissage

Les avantages et les aides pour les apprenti(e)s

- Obtenir un diplôme dans une situation de travail en étant rémunéré et en bénéficiant d'une couverture sociale et de congés payés
- Être accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite l'insertion dans l'entreprise
- Aide au premier équipement
- Aide dans le cadre du fonds social aux apprentis
- Aide au passage du permis de conduire

Rémunération en fonction du barème général (SMIC) - AGRICULTURE				
Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti (e)			
	16/17 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 %	50%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	57%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%

Les aides aux employeurs :

- Une aide à l'alternance d'un montant de de **6 000 €** maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 (Décret n° 2022-1714 du 29 décembre 2022).
- Cette aide est accordée pour la **première année d'exécution** des contrats d'apprentissage conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.
- Exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.
- Niveau de diplôme :
 - Contrat d'apprentissage préparant à **un diplôme jusqu'au master (bac + 5 – niveau 7 du RNCP)**
 - Contrat de professionnalisation préparant
 - à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau équivalant au plus au niveau 7 de la nomenclature nationale des certifications professionnelles (master, diplôme d'ingénieur, etc.)
 - à un CQP (certificat de qualification professionnelle)
- Entreprises concernées : Pour toutes les entreprises du secteur marchand privé et du secteur public industriel et commercial :
 - Sans condition pour celles de moins de 250 salariés
 - Pour celles de 250 salariés et plus, à la condition qu'elles s'engagent à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif
- Aide de l'Agefiph (apprentis reconnus travailleurs handicapés) : Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. L'aide est cumulable avec les aides de droit commun et les autres aides de l'Agefiph.

► Quelle est l'offre de services proposée en restauration et hébergement ?

Les apprenants ont la possibilité de prendre leurs repas au self de l'établissement. Une carte magnétique leur sera remise pour la durée de la formation. En cas de perte de celle-ci, une autre carte vous sera délivrée avec un coût de 10 euros.

☛ **Je suis apprenti(e)** : une facture de restauration et d'hébergement vous sera remise en fin de trimestre.

- ❖ **Restauration** : présentez votre carte à chaque passage au self (petit déjeuner, déjeuner, dîner).
- ❖ **Hébergement** : à l'internat pour les mineurs et en résidence étudiante pour les majeurs.

☛ **Je suis stagiaire** : Vous devez recharger votre carte de self auprès de Mme HELIAS Vanessa à la vie scolaire.

- ❖ **Restauration** : Présentez votre carte à chaque passage au self (petit déjeuner, déjeuner, dîner). Si elle est assurée par un établissement autre que le centre, le coût sera celui fixé par ledit établissement. Les tarifs sont définis chaque année par le conseil d'administration (voir ci-après)
- ❖ **Hébergement** : suite à votre inscription à la formation au centre, votre coordinatrice vous demandera d'envoyer un mail à la vie scolaire si vous souhaitez réserver une chambre (simple ou double). Lors de votre arrivée, elle vous remettra vos clés et encaissera le paiement de votre hébergement.
- **Horaires** : - Petit déjeuner : Accès de 7 h à 7 h 45 – Fermeture à 8 h
- Déjeuner : Accès de 11 h 30 à 13 h – Fermeture à 13 h 40
- Dîner : Accès de 18 h 45 à 19 h 30 – Fermeture à 19 h 45
- ❖ A noter : le service restauration est ouvert pendant les périodes scolaires.

► Quelles sont les conditions tarifaires (2024) ?

		Restauration	Hébergements	Photocopies
CDFAA Apprentis		- demi-pension hebdomadaire : 18.00€ 15€ d'aides OPCO Reste à charge 3 €* <i>*sous réserve du maintien des aides de l'OPCO en 2024/2025</i>	- interne hebdomadaire : 89.40 € 51€ d'aides OPCO Reste à charge 38.40 €* - résidence étudiante : coût par mois : 150 € (caution) <i>*sous réserve du maintien des aides de l'OPCO en 2024/2025</i>	/
CFPPA Stagiaires	Apprenants inscrits en formations longues	- petit déjeuner : 1,35 € - déjeuner : 4,50 € - dîner : 4,00 €	- chambre individuelle à l'unité : 14 € - chambre individuelle à la semaine : 36 € - chambre double à l'unité : 11 € - chambre double à la semaine : 29 €	- forfait de 250 : 13,50€ - forfait de 500 : 26 € - forfait formations modules : 13,50 €
	Autres apprenants	- petit déjeuner : 2,50 € - déjeuner/ dîner : de 5€ à 15,25 €		

► Infos pratiques

Accueil des personnes en situation de handicap : Pôle HANDICAP (Paul ABOUA, Céline PERONNEAU, Manuela FONSECA)

Tout au long de votre formation, le référent handicap (Paul ABOUA) vous informe, vous apporte des réponses personnelles afin de vous accompagner en centre et en entreprise.

- Aménagement du parcours de formation (aides techniques, humaines, financières, aménagement des examens)
- Sensibilisation auprès des employeurs
- Intervention de partenaires spécialistes du handicap

Contact : Paul ABOUA

06 01 26 18 83

paul.aboua@educagri.fr

Accueil et secrétariat

05.49.43.95.33

cfppa.venours@educagri.fr

cfa.vienne@educagri.fr

Vie scolaire

- Accompagnement des apprenants : conseil et gestion des aides
- Gestion des absences, transports, self et hébergements
- Soutien et organisation de projets

Contact : Géraldine RENAUD

vie.scolaire.venours@educagri.fr

Chargée de développement et communication

- Recrutement des apprenants
- Relation avec les entreprises
- Promotion de l'offre de formation

Contact : Céline PERONNEAU

06 26 82 87 36

celine.peronneau@educagri.fr

Horaires

CFPPA 8h00 12h30 - 13h30 17h00

CFAA 8h00 12h00 - 13h30 17h30

Retrouvez toutes les actualités et nos formations sur le site internet

<https://venours.fr/>

